

SEANCE DU 22 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le vingt deux juin à vingt heures trente le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Pascal SUARD.

Présents : Mrs. SUARD, LAGNEAU, CHAPERON, SUCAUD, BLANV ILLAIN
Mmes : RETAILLE F., CHEMIN, PINGAULT,

Absents excusés Mrs HAIMET , BRIERE

Absente Mme RETAILLE C.

Mr BLANVILLAIN a été désigné secrétaire.

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE TRAVAIL DE Mme DAWIEC

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal renouvelle pour 3 ans le contrat de travail de Mme Dawiec

DEVIS DE Mr. MARAIS

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal valide le devis de Mr Marais pour un montant de 645 € TTC.

RECENSEMENT POPULATION EN 2017

Voir avec Mr Leduc si celui-ci accepte de faire le recensement en 2017

QUESTIONS DIVERSES

- * Mr le maire annonce au conseil l'éventualité de l'obtention d'une subvention pour la réfection de la toiture de la mairie
- * Aménagement du bourg la délibération est reportée à une prochaine réunion lorsque le conseil sera présent en totalité.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Monsieur le Maire présente le schéma provisoire établi par le bureau d'étude pour la commune. Des zones cohérentes mais présentement dangereuses ou déjà construites y figure. Il convient donc de reprendre très prochainement contact avec la Cdc et le bureau d'étude pour retravailler sur ce projet.